

Mercredi, 1er Septembre 1880

SOMMAIRE

DES CHIFFRES. LES MINISTRES A LONDRES. ECHOS DU JOUR. COLONISATION. L'ABBÉ TANGUAY. LES DEUX MÈRES-PATRIES. RÉOLUTIONS. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. ÇA ET LÀ. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON.—A TRAVERS CHAMPS: Par Henry Gréville.

DES CHIFFRES

Toujours prête à critiquer les actes des ministres fédéraux, la presse de l'opposition ne met aucun scrupule à dénaturer les faits, et même à cacher ceux qui peuvent être à son désavantage. Mainte fois prise en flagrant délit, elle n'en persiste pas moins obstinément dans cette tactique. Elle aime surtout à accuser les ministres de faire des dépenses extravagantes, et de créer des déficits. Cette prétention peut sembler singulièrement extravagante chez des gens qui justifiaient si chaleureusement les déficits de M. Cartwright et l'achat des lisses d'acier par M. Mackenzie.

Dans son récent discours à Toronto, sir Léonard Tilley s'est chargé de mettre fin à ces clameurs en démontrant: 1o, que les dépenses de l'administration actuelle sont beaucoup moindres, comparativement, que celles du gouvernement Mackenzie; 2o, que pour l'année courante, il y a un surplus considérable.

Nous ne saurions mieux faire que de citer toute cette partie du discours de l'honorable ministre des finances: "Les comptes publics démontrent que la moyenne des dépenses, durant l'administration de M. Mackenzie, a été de \$23,900,000 par année. L'an dernier, nous avons dépensé \$25,160,000 en chiffre ronds, ce qui fait une différence de \$1,260,000. Mais vous devez remarquer que nous exploitons le chemin Intercolonial dans toute sa longueur, et qu'il n'a été complété que durant les deux ou trois dernières années de la précédente administration. Alors l'intérêt et le fonds d'amortissement sur la dette éteint, moindre qu'à présent, puisque cette dette est augmentée de \$47,000,000 sous l'administration Mackenzie. Si vous faites disparaître ces deux chapitres, l'intercolonial et l'intérêt sur la dette, vous trouverez que nous déponsions \$100,000 de moins que nos prédécesseurs. Et de plus, nous avons les dépenses de 127 milles de Lévis à la Rivière-du-Loup, et le chemin de Pembina sur lequel nous avons dépensé \$79,000 pour en retirer \$111,000; à part ces détails, nous avons dépensé \$200,000 pour les sauvages, qui étaient exposés à mourir de faim, et \$100,000 pour nos compatriotes d'Irlande.

"En déduisant ces dépenses exceptionnelles, avec les \$300,000 additionnelles pour les chemins de fer, et les \$100,000 de différence sur la dette, nous arrivons à \$700,000 que M. Mackenzie n'avait pas à payer, et qui, dans la comparaison, doivent être déduits du chiffre des dépenses ordinaires. Les dépenses des postes ont aussi été augmentées de \$60,000 l'année précédente, et de 40,000 cette année; mais j'ai expliqué à la Chambre que ces sommes étaient requises pour le transport des malles et l'organisation des bureaux dans le Nord-Ouest. Il était nécessaire de donner ces avantages à nos compatriotes de là-bas, quoique ce soit sans profit. Mais si l'année dernière, les dépenses ont augmenté de \$60,000, les recettes ont augmenté de \$75,000 ce qui laisse encore \$15,000 de profits. Vous voyez que, même si les dépenses que nous faisons nous amènent des revenus qui les dépassent, on ne mentionne que la dépense, et on ne nous tient pas compte des recettes. Si le Pacifique était construit demain, il nous en coûterait un million pour l'exploiter, et on nous accuserait de dépenser un million, sans remarquer que les recettes seraient de beaucoup plus considérables, comme c'est le cas pour la ligne de Pembina.

"Quoiqu'ils puissent dire de l'année dernière, que j'ai eu le crédit de \$1,300,000 ou non, lorsque le parlement se réunira je serai en position de démontrer que pour les mois de juillet et août cette année, il y a, sur les chiffres de l'année dernière, un excédant de \$1,050,000."

Cela prouve, une fois de plus, comment nos confrères de l'opposition écrivent l'histoire.

LES MINISTRES A LONDRES

La dépêche suivante a été reçue hier matin: "Londres, le 31 août 1880. "Les ministres canadiens ne partiront pas avant le 9 septembre. "Une autre réunion de capitalistes a eu lieu et on y a discuté longuement la question du chemin de fer canadien du Pacifique. Deux syndicats offrent de construire toute la ligne. Le gouvernement achèvera les sections données à contrat, et la nouvelle compagnie construira environ 2,000 milles, y compris 645 milles du lac Nipissing à la baie du Tonnerre. La compagnie se charge d'exploiter et d'entretenir toute la ligne. Une des compagnies offre de construire la ligne moyennant un bonus de \$10,000 par mille et 50,000,000 d'acres de terre. La concurrence est la seule cause des délais. Il est plus probable que les ministres obtiendront des conditions avantageuses pour les colons. Plusieurs capitalistes canadiens et américains ont exprimé le désir de devenir membres du syndicat. Leurs agents sont ici.

"La question de la frontière vient d'être soumise au conseil privé. "Plusieurs hommes haut placés doivent prochainement visiter le Canada. D'autres enverront leurs agents au Nord-Ouest pour y acheter des étendues considérables de terres Manitoba et les territoires du Nord-Ouest attirant vivement l'attention comme région éminemment favorable à la colonisation, à l'agriculture et à l'élevé du bétail."

Sir Leonard Tilley a visité, hier, les manufactures de Picton et a trouvé les propriétaires parfaitement satisfaits du tarif.

On va essayer, en Belgique, la culture du pin canadien. Le gouvernement de Québec a envoyé la semence.

L'élection d'Emerson, Manitoba, a eu lieu jeudi dernier. Le candidat conservateur, monsieur le maire Carney, a été élu par une majorité de 96 voix.

Les rôles de cotisations de Montréal font voir qu'il n'y a pas une maison de vacante là où il y en avait cinq l'an dernier. Encore un des effets de la politique nationale.

Le gouvernement français envoie en Canada un commissaire spécial, M. de Lalonde, qui doit faire rapport sur les ressources agricoles et la climatologie du pays.

Le Globe annonce le départ de 120 ouvriers canadiens pour les chantiers du Michigan. Or, ces ouvriers se rendent au Sault, où ils vont travailler sur les limites de MM. Norris et Perry, de Sainte Catherine.

Les journaux de Madrid sont engagés dans une vive polémique sur la question de savoir quels titres on devra donner à la fille de la reine. Or, on'avouera que personne ne sait encore si la reine donnera naissance à une fille.

Son Honneur le juge en chef Armstrong, de Sainte-Lucie, vient de recevoir de une nouvelle preuve de la confiance que met en lui le gouvernement impérial. Outre ses fonctions actuelles, il remplira simultanément celles de juge à Tobago.

L'annuaire du "Royal Colonial Institute," de Londres, pour 1879-80, vient d'être publié. Ent'autres mémoires intéressants, ce volume contient celui de M. G. Bourinot, greffier-adjoint des Communes, sur le "Développement national du Canada."

D'après une dépêche de Londres, Sa Majesté la Reine aurait exprimé le désir que la princesse Louise restât en Angleterre jusqu'après les fêtes de Noël. On dit que la santé de Son Altesse s'est beaucoup améliorée et que le prince Léopold se rétablit promptement.

Des dépêches annoncent que la petite vérole fait de grands ravages parmi les indiens de la tribu de Tête de Boule établis sur la réserve de la rivière du Désert. La plupart d'entre eux sont tellement effrayés par les progrès de la maladie qu'ils ont abandonné leurs demeures pour s'enfuir dans les bois. On ne connaît pas encore le nombre de ceux qui ont succombé au fléau. On a envoyé des

remèdes et autres articles à M. Long, l'agent des Sauvages à Maniwaki, qui fait tout en son pouvoir pour soulager ceux qui sont atteints de la petite vérole.

M. A. R. C. Selwyn, directeur de l'exploration géologique, vient de passer trois mois au Nord-Ouest. Il a constaté l'existence de beaux gisements de houille, dans le district de la rivière Souris, et fait les rapports les plus avantageux des ressources agricoles de toute la région qu'il a parcourue.

La cassonade brillante importée des Etats-Unis se vend actuellement \$10.50 le baril à Toronto. Le sucre de même qualité fabriqué à Montréal se vend \$10.34. Cette fabrication emploie 800 hommes, qui n'avaient pas d'ouvrage en 1878, et développe de plus en plus notre commerce avec les Antilles.

Les ouvriers de MM. E. Clarke et Cie., fabricants de malles, valises, etc., à Toronto, écrivent aux journaux, en réponse à un correspondant du Globe, pour déclarer que, depuis un an, leurs salaires ont été augmentés de 5 à 25 pour cent, et cela, volontairement de la part de MM. Clarke et Cie.

Le Bystander prétend que les droits imposés sur le charbon sont les seuls droits réellement protecteurs, puis il ajoute: "Si l'opposition venait au pouvoir demain, elle aurait à maintenir tous les autres droits, ou à les remplacer par des droits également préjudiciables à la liberté du commerce."

Un correspondant écrit de Meteghan, comté de Digby, au *Moniteur Acadicien*, qu'on vient de découvrir à Cranberry Head une mine d'argent qui est fort riche; à Tusket, une mine d'or qui donne les plus belles espérances, et à Meteghan une mine d'argent. Cette dernière a été découverte par M. Luc C. Robicheau, et est l'objet de toutes les conversations à Meteghan.

M. D. A. Smith se présente définitivement à Selkirk, après avoir beaucoup hésité. La presse de l'opposition, dans Ontario, dit, et y a quelques semaines, que la question des terres donnerait dans cette élection. S'il en est ainsi, M. Smith aura des mécomptes, car il aura, en grand, le monopole des terres dans toute la province au détriment du pays, et au profit de la compagnie dont il est l'un des principaux directeurs.

La municipalité de New-York vient de prendre des mesures demandées depuis longtemps pour offrir, durant la nuit, des secours médicaux aux malades, et surtout à ceux qui sont victimes de quelque accident. Il suffit de s'adresser au bureau de police le plus rapproché. Plus de 300 médecins ont déjà été mis sur la liste spéciale préparée à cet effet. Si la partie réclamant tels soins est trop pauvre pour payer, la Corporation elle-même paie les frais à raison de \$3.00 par visite.

Une tempête désastreuse s'est déchaînée le 18 au soir sur la Jamaïque. On télégraphie de Kingston que des milliers de personnes sont sans asile. Les récoltes, les arbres fruitiers et les produits agricoles ont été détruits en général. Des arbres colossaux ont été déracinés et des églises démolies. Les casernes de Kingston ont été détruites. Trois quarts ont été emportés, huit grand navires et trente-deux petits ont fait naufrage dans le port. La famine est imminente, et l'on a besoin de secours pour des milliers de personnes.

Les Américains voient d'un oeil jaloux le développement de Manitoba et du Nord-Ouest, depuis que leurs marchandises n'ont plus le contrôle du marché de ces régions. Le *New-York Herald* vient de publier deux colonnes de lettres soi-disant écrites par des émigrés mécontents. Mais, dans une autre colonne voisine, nous trouvons une description des misères qu'ont à endurer les colons du Nebraska. Depuis dix mois, ils n'ont pas eu de pluie et toutes leurs récoltes ont manqué. Ils ne récoltent rien avant dix mois. Dieu merci, nous n'avons pas à déplorer pareils désastres dans les tribunes canadiennes.

D'après les données statistiques du bureau fédéral, recueillies par M. Simonin, la surface du sol arable des Etats-Unis consacrée à la récolte des céréales et des pommes de terre est

actuellement de cent millions d'acres, ou environ quarante millions d'hectares.

Sur ce chiffre, la moitié est affectée au maïs, le quart au froment, le huitième à l'avoine, le reste à l'orge, au seigle et aux pommes de terre.

La valeur de la récolte de tous ces farineux ensemble est estimée à plus de cinq milliards et demi de francs, et la moitié de la quantité produite est exportée. De plus, 35 millions de porcs et 12 millions de vaches laitières donnent lieu à une exportation considérable de fromage, de lard, de suif et de viandes fumées.

A l'occasion de sa retraite du journalisme, un certain nombre d'amis ont donné, samedi soir, un dîner à M. Dansereau. La réunion se composait d'une trentaine de personnes et avait un caractère tout à fait intime.

Inutile de dire que le dîner était splendide, et tout à fait digne du Windsor.

Plusieurs discours ont été prononcés en dehors des questions politiques, mais se rattachant aux conditions du journalisme dans la province de Québec. Tout le monde s'est plu à rendre témoignage aux talents de M. Dansereau, et surtout aux qualités sociales qui lui avaient conservé autant d'amitiés personnelles, même parmi ses adversaires politiques.

La réunion s'est dispersée vers minuit.

Nous lisons dans la *Minerve*: "Il y a quelques jours, le *Globe* a publié une dépêche de Québec annonçant que l'honorable M. Langevin avait fait don à la société de secours organisée parmi les pompiers de Québec, d'une somme de \$50, à condition d'être nommé second patron de la société, et de passer avant le maire et les conseillers.

"La chose est tellement absurde que nous n'avons pas daigné la relever; mais les pompiers sont furieux et demandent au *Globe*, pièces en mains, de se rétracter; mais le *Globe* ne se rétracte jamais. A quoi servirait de dire une fausseté, s'il fallait la retirer le lendemain?"

"N'importe, il faut que le *Globe* ait une haute idée de l'imbécillité de ses lecteurs pour essayer de leur faire accepter de pareilles bourdes."

COLONISATION Sous ce titre, nous lisons dans le *Nord* les judicieuses observations qui suivent, relativement à la colonisation en général, et celle de la vallée de l'Ottawa en particulier: "Jusqu'à présent, on a laissé au gouvernement local le soin de coloniser nos terres et d'arrêter l'émigration. C'est beaucoup trop exiger d'un gouvernement dont les revenus suffisent à peine à couvrir les frais d'administration de la province: ce n'est pas lorsque l'on préche l'économie et le retranchement sur tous les sons qu'on peut s'attendre à voir le gouvernement déboursier les centaines de mille piastres qu'il faudrait affecter chaque année à l'ouverture des terres nouvelles pour répondre aux premiers besoins de la colonisation."

"Ce que le gouvernement est incapable de faire à lui seul, il le pourrait facilement avec le concours de la population. Pour obtenir ce concours, il suffirait de continuer et de compléter dans toute la province l'organisation des sociétés de colonisation qui ont déjà fait tant de bien partout où elles ont été formées.

"Il faudrait donc que des hommes de dévouement et d'action, comme ceux qui ont formé les sociétés de Montréal et de Québec, se misent à l'œuvre sur tous les points de la province où il faudrait créer une association comme celles qui sont déjà formées. Pourquoi ne pourrait-on pas, par exemple, créer des sociétés de colonisation à Berthier, à Sorel, à Sherbrooke, à Trois-Rivières et ailleurs où il n'est pas nécessaire, comme on en a créé à Montréal et à Québec? Ne se trouve-t-il donc pas dans ces endroits des hommes qui ont à cœur le bien de la province?"

"Des hommes de dévouement, il s'en trouve partout; mais nous; il suffirait que quelqu'un prit l'initiative pour s'en contraindre. La société de colonisation du district de Montréal doit son existence à l'initiative de M. l'abbé Labelle et de quelques autres personnages distingués qui se sont dévoués pour le bien du pays. Cette société a déjà fait beaucoup de bien et elle en fera encore plus à l'avenir. Elle a créé, dans la vallée d'Ottawa, les plus beaux établissements de colonisation de toute la province, et elle poursuit son œuvre avec vigueur. Qu'une pareille initiative soit prise aux endroits que nous venons de nommer par ceux qui sont en position de le faire, et ils obtiendraient le même succès.

"Aide-toi et le ciel t'aidera," dit un proverbe vieux comme la terre: Aide-toi et le gouvernement t'aidera: dirons nous à la population agricole de la province.

Le *Canadien* parle de la même question dans les termes suivants: "Nous avons le plaisir d'apprendre que la colonisation produit les plus magnifiques résultats dans la vallée de l'Ottawa. Le zèle de M. l'abbé Labelle fait des merveilles. Huit cents familles se sont fixées depuis trois ans sur les bords de la rivière Rouge et dans les cantons avoi-

nants. Il y a maintenant un curé résidant à Saint-Faustin, où un bon-chapelle a été construite. Il en existe aussi une à Saint-Faustin, canton de Wolf. Une troisième est à se faire dans le canton Joly, et une autre dans le canton Howard. Le Rév. père Raynel, jésuite, est nommé le missionnaire de cette région et devra prêcher la colonisation dans le diocèse de Montréal. Le gouvernement fait attendre un nouveau canton sous le nom de canton Lorrain. L'arpentage a été confié à M. Martin, père de l'ex-député de Montcalm.

"Le secret du succès de la colonisation dans cette vallée réside dans le fait qu'un prêtre s'y est fixé dès le début. Le Canadien catholique ne colonise pas sans prêtre et sans chapelle."

L'ABBÉ TANGUAY Nous avons déjà annoncé que le *Morning Herald*, de Halifax, avait publié un article rempli d'éloges à l'adresse de M. l'abbé Tanguay; nous traduisons de ce journal ce qu'il en dit:

Nous avons déjà annoncé que le *Morning Herald*, de Halifax, avait publié un article rempli d'éloges à l'adresse de M. l'abbé Tanguay; nous traduisons de ce journal ce qu'il en dit:

M. l'abbé Tanguay, du département de l'agriculture, est arrivé ici, hier. Comme l'abbé est un des écrivains les plus justement connus dans le pays parmi les Canadiens-français, l'on aimera peut-être à avoir quelques détails. Il est né à Québec, en 1819, il a reçu son éducation au séminaire de Québec, a été ordonné prêtre en 1842, et chargé de la cure de Saint-Luc, Trois-Pistoles.

Cette même année, il fut nommé vicaire à Rimouski, et en 1846, curé de Saint-Raymond et Saint-Basile. En 1860, curé de Saint-Germain; il y bâtit l'église, aujourd'hui la cathédrale.

Il fonda, dans cette paroisse, le collège de Rimouski et le couvent de Notre-Dame. En 1850, il devint curé de Saint-Michel, et en 1862 de Sainte-Hélène. En 1865, à l'invitation du ministre de l'agriculture d'alors, D'Arcy McGee, et avec l'assentiment de l'archevêque de Québec, il fut attaché au département de l'agriculture et des travaux publics.

Il a fait là une œuvre que peu de personnes de la dernière génération auraient pu faire, et certainement, que personne de la présente génération n'aurait pu opérer. En 1867, il fut désigné par le gouvernement du Canada pour aller examiner les archives à Paris.

"Il fut assez heureux pour faire certaines découvertes dans les archives, qui ont rapport à l'histoire du Canada et de l'Acadie. On a toujours pensé que lors de l'expédition des Français en 1755, tous les registres français de l'Acadie avaient été détruits ou perdus, mais ils furent retrouvés à Paris par l'abbé Tanguay. En 1866, il publia son premier ouvrage, le *légendaire du clergé canadien*, suivi, en 1871, du premier volume de son grand ouvrage, le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Le second volume descend jusqu'à l'époque de la conquête; ce volume est complet et qui a rapport au Canada et sera terminé bientôt.

On attend un volume supplémentaire qui complétera l'histoire générale de toutes les familles françaises en Acadie depuis 1605 jusqu'à 1755. L'abbé Tanguay travaille en ce moment à terminer ce volume qui sera d'un prix inestimable pour l'histoire de l'Acadie.

LES DEUX MÈRES-PATRIES La semaine dernière, quelques journaux ont découvert le Canada, absolument comme Alexandre Dumas l'avait découvert la Méditerranée! C'est M. Fréchette et ses poésies *canadiennes* qui nous valent cela, fort heureusement.

Il y avait dans un coin de la grande Exposition de 1878 tout un coin spécial et bien français, dans l'admirable *exposition* du Canada. C'était le coin de la librairie, le coin des livres, le coin de la poésie, le coin de l'œuvre sur tous les points de la province où il faudrait créer une association comme celles qui sont déjà formées. Pourquoi ne pourrait-on pas, par exemple, créer des sociétés de colonisation à Berthier, à Sorel, à Sherbrooke, à Trois-Rivières et ailleurs où il n'est pas nécessaire, comme on en a créé à Montréal et à Québec? Ne se trouve-t-il donc pas dans ces endroits des hommes qui ont à cœur le bien de la province?"

"Des hommes de dévouement, il s'en trouve partout; mais nous; il suffirait que quelqu'un prit l'initiative pour s'en contraindre. La société de colonisation du district de Montréal doit son existence à l'initiative de M. l'abbé Labelle et de quelques autres personnages distingués qui se sont dévoués pour le bien du pays. Cette société a déjà fait beaucoup de bien et elle en fera encore plus à l'avenir. Elle a créé, dans la vallée d'Ottawa, les plus beaux établissements de colonisation de toute la province, et elle poursuit son œuvre avec vigueur. Qu'une pareille initiative soit prise aux endroits que nous venons de nommer par ceux qui sont en position de le faire, et ils obtiendraient le même succès.

"Aide-toi et le ciel t'aidera," dit un proverbe vieux comme la terre: Aide-toi et le gouvernement t'aidera: dirons nous à la population agricole de la province.

Le *Canadien* parle de la même question dans les termes suivants: "Nous avons le plaisir d'apprendre que la colonisation produit les plus magnifiques résultats dans la vallée de l'Ottawa. Le zèle de M. l'abbé Labelle fait des merveilles. Huit cents familles se sont fixées depuis trois ans sur les bords de la rivière Rouge et dans les cantons avoi-

nants. Il y a maintenant un curé résidant à Saint-Faustin, où un bon-chapelle a été construite. Il en existe aussi une à Saint-Faustin, canton de Wolf. Une troisième est à se faire dans le canton Joly, et une autre dans le canton Howard. Le Rév. père Raynel, jésuite, est nommé le missionnaire de cette région et devra prêcher la colonisation dans le diocèse de Montréal. Le gouvernement fait attendre un nouveau canton sous le nom de canton Lorrain. L'arpentage a été confié à M. Martin, père de l'ex-député de Montcalm.

monde, et dont le nom nous est même inconnu!

Dans ces vers, le poète Crémazie raconte que le drapeau Français qui flottait à Carillon est conservé pieusement par un vieux soldat de Montcalm, au fond d'une chambrée où, en secret, la nuit, les vieux Canadiens congus vont le soir le toucher, en parlant de Montcalm, le *marquis*, le vaincu, et de Lévis, le victorieux!

Un jour, le vieux soldat de Carillon se sent enflammé d'une idée subite, et qui lui paraît toute simple. Il roulera ce drapeau sauvé des mains anglaises sur sa poitrine, et, quittant le Saint-Laurent, il ira à Versailles le porter au roi, lui disant: —Sire, voilà revenu en France notre drapeau criblé de balles et meurtrisé d'or!

Et le soldat s'en va. Il débarque à Saint-Malo. Il fait à pied la route de Versailles. Il arrive dans la grande cité solennelle. Quel est ce bonhomme bronzé, cassé, poudreux? —Je veux voir le roi! —On lui rit au nez. —Je veux voir le roi! J'ai à lui remettre le drapeau de Carillon! Le drapeau de Carillon!

Carillon! Le Canada! Ah! Sa Majesté a bien autre chose à faire! Il se moque bien du drapeau de Montcalm; il s'est bien moqué du Duplex, aux Indes!

Après de vains efforts, ne pouvant voir son roi, Le pauvre Canadien perdit toute espérance. Seuls, quelques vieux soldats des jours de Carillon, se trouvaient avec lui consolant sa souffrance. Ayant bu jusqu'au bout la coupe de douleur, Enfin il s'éloigna de la France adorée! Trompé dans son espoir, brisé par le malheur, Qui dira les tourments de son âme navrée?

Il revient au pays. Il ment aux compagnons. Il ne leur dit pas qu'on l'oublie, que le Bourbon peut dormir, maintenant que le Canada ne le précépe plus. Il leur dit: —Les soldats français reviendront et Montcalm sera vengé! Et il meurt, une nuit, sur la neige blanche, avec son drapeau blanc pour linceul.

On sait par cœur ces vers de Crémazie, à Québec et à Montréal. Ne dites pas que ce sont là des vieilles histoires. Le Canada de Louis XV, c'est l'Alsace-Lorraine du siècle dernier.

RÉSOLUTIONS A une assemblée des membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenue dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: Proposé par G. Chouinard et G. Marsau, secondé par N. Audette et T. P. Sabourin, que les membres du Club Dramatique et Musical des Chaudières, tenu dimanche, le 29 courant, le président au fauteuil, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées unaniment: